

COMMUNIQUE DE PRESSE – 18/01/2015

NOUVEAU et INNOVANT Lancement du Diplôme Universitaire Entrepreneur Libéral

En partenariat avec :

l'Institut de Gestion de Rennes
La Maison des Professions Libérales du Grand Ovest
L'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne
L'Ordre des Avocats de Rennes

L'environnement économique et entrepreneurial est constitué d'entreprises commerciales, artisanales, agricoles et d'**ENTREPRISES LIBERALES**.

Dans cet environnement, les Entreprises Libérales représentent 25% des entreprises et participent à la vie économique de la région au travers de plus de 120 professions distinctes des secteurs de la santé, du droit, du chiffre, des services aux entreprises et/ou à la personne.

Cette notion d'Entreprise Libérale est nouvelle, les professionnels libéraux n'étant pas forcément perçus comme des entrepreneurs aux côtés des artisans et des commerçants et ne bénéficiant pas automatiquement de formation liée à l'entrepreneuriat dans leur cursus.

Les professions libérales participent pleinement à préserver et à faire progresser la santé des populations, à les former et à aménager leur cadre de vie, à garantir la sécurité physique, financière et juridique de leurs activités personnelles ou professionnelles. Elles sont un des acteurs majeurs de la mutation des économies industrielles vers les économies de l'information, de la connaissance et de l'immatériel.

Conscientes de la nécessité d'efforts incessants en vue de conserver et d'élever leur connaissance technique, les professions libérales rencontrent une offre trop limitée et peu adaptée afin de les accompagner dans la dimension entrepreneuriale de leur activité. Or, sans cette dimension leurs projets butent sur des limites rapidement atteintes : valorisation imparfaite de leurs compétences auprès de ceux qui s'adressent à eux, moindre résistance à la progression des concurrents extérieurs mieux structurés, difficulté à assumer des investissements lourds sur le plan financier, à s'entourer d'équipes répondant à leurs aspirations professionnelles et humaines, à faire partager leurs messages par les gouvernants et l'opinion publique...

Pour cela, la Maison des Professions Libérales du Grand Ouest, Office Régional d'Information, de Formation et d'aide aux Formalités des Professions Libérales des régions Bretagne et Pays de la Loire ainsi que **l'Ordre des Experts-Comptables de Bretagne et l'Ordre des Avocats de Rennes**, constatent qu'une meilleure maîtrise des concepts, des techniques et des outils du management est indispensable pour pleinement réussir un projet professionnel.

C'est pourquoi, en partenariat avec l'IGR de Rennes, ils ont conçu et mettent en place, dès septembre 2015, un Diplôme Universitaire de « Management des Entreprises Libérales ».

Le but de cette nouvelle formation est de développer le goût et la maîtrise de la compétence entrepreneuriale tant sur le plan individuel que collectif.

Il s'agit de permettre aux professionnels libéraux de mieux valoriser, pour eux-mêmes et pour la société, l'excellente technique que leur initiateurs ont acquise grâce à une formation initiale exigeante et à un investissement constant dans leur pratique professionnelle.

Philippe LE ROUX, Président de la Maison des Professions Libérales du Grand Ouest,
Philippe LE GOFF, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Rennes,
François PIFFARD, Président de l'Ordre des Experts-Comptables et Pierre BARREL vice-Président,

vous invitent à une conférence de presse de présentation de ce dispositif :

Le mercredi 28 janvier 2015 à 11h30
à la Maison des Professions Libérales
107 avenue Henri Fréville à Rennes

Contacts presse :

M. Kevin KOLB, Directeur de la Formation, Maison des Professions Libérales du Grand Ouest
Port. 06 40 94 24 46, k.kolb@mplgrandouest.org